

## Conférence du Professeur Dominique Arlettaz sur les **enjeux de la relève universitaire**, suivie d'une discussion en présence d'un représentant du rectorat

---

A l'invitation de l'Association des Professeur-e-s de l'Université de Neuchâtel (APUniNE), en présence d'un auditoire nombreux et attentif, Dominique Arlettaz (précédent recteur de l'UNIL), a brillamment présenté, le 10 avril 2018, les "enjeux de la relève universitaire". Il a plaidé pour une politique de la relève envisagée non pas seulement comme académique, mais comme scientifique au sens large, en intégrant comme interlocuteurs les milieux politiques et économiques. Il a insisté sur le fait que cette politique n'est pas la tâche du FNS, mais bien de la responsabilité des hautes écoles et que, pour mener une politique coordonnée de la relève, il ne suffit pas de créer des postes de relève. Partant de la constatation qu'il y a trop postes précaires par rapport aux postes académiques stables, il a suggéré de:

- réguler les thèses de doctorat : haute qualité, bonnes conditions de travail, délais raisonnables
- accompagner les post-docs vers des carrières scientifiques, en évitant que certain-e-s ne restent trop longtemps sur des postes précaires
- créer des postes professoraux stables

Le Professeur Dominique Arlettaz a évoqué plusieurs mesures mises en place à l'UNIL. Nous retiendrons en particulier celles-ci:

- création d'un "Grant office" pour appuyer les maîtres-assistant-e-s et les professeur-e-s associé-e-s dans la préparation de projets FNS
- création d'un "Welcome center" pour un soutien aux questions pratiques d'installation en Suisse
- création en 2016 du "Graduate campus", où trois personnes s'occupent de formation, conseil et suivi des carrières : cet organisme centralise les moyens d'accompagnement et de soutien aux doctorant-e-s, aux post-docs, mais aussi aux encadrant-e-s des thèses, ce qui en fait un observatoire de la relève
- nomination d'une vice-rectrice en charge de la relève.

Invité à s'exprimer en fin de conférence en tant que Vice-recteur responsable des questions liées à l'enseignement, le Professeur Daniel Schulthess a souligné la grande attention que le rectorat UniNE porte à la question de la relève scientifique et l'importance du temps de travail réservé à la recherche dans le cahier des charges des assistant-e-s doctorant-e-s (<https://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/General/charter-doctorat.pdf>). Il a également rappelé l'exigence de lever les obstacles à la carrière des femmes dans l'université.

Madame Morgane Wüthrich, responsable du Bureau égalité des chances de l'UniNE, a finalement rappelé les différentes mesures spécifiques de soutien à la relève académique féminine : ateliers de formation, mentorat de groupe et individuel pour doctorantes et post-docs, soutiens financiers, coaching individuel et soutien à la conciliation entre vie professionnelle et privée (<https://www.unine.ch/egalite/carriere>).

Le moment réservé aux échanges avec les personnes présentes fut particulièrement riche non seulement de questions mais aussi de remarques et d'expériences.